

## ORDRES DE RENVOI

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du mardi 30 janvier 1990:

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Marshall propose, appuyé par l'honorable sénateur Chaput-Rolland,

Que le rapport annuel du ministère des Pêches et Océans, pour l'année financière terminée le 31 mars 1987, déposé au Sénat le 30 août 1988 (document parlementaire n° 332-1034) et toutes les autres questions relatives à l'industrie canadienne de la pêche, soient déférés au Comité sénatorial permanent des pêches.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du jeudi 15 mars 1990:

L'honorable sénateur Marshall, président du Comité sénatorial permanent des pêches, présente le cinquième rapport de ce Comité (budget).

Votre Comité, autorisé par le Sénat le mardi 30 janvier 1990 à étudier le rapport annuel du ministère des Pêches et Océans, pour l'année financière terminée le 31 mars 1987, déposé au Sénat le 30 août 1988 (document parlementaire n° 332-1034) et toutes les autres questions relatives à l'industrie canadienne de la pêche, demande respectueusement que le Comité soit autorisé (i) à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et de tout autre personnel jugé nécessaire; et (ii) de se transporter d'un endroit à l'autre du Canada et à l'étranger aux fins de son enquête.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Marshall propose, appuyé par l'honorable sénateur Thériault, que le rapport soit adopté dès maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Gordon Barnhart